

# Expérimentation Canon d'Or

Compte-rendu de la réunion du 8 février 2023



Le 8 février 2023 s'est tenue la quatrième réunion du comité de suivi de l'expérimentation Canon d'Or. Après trois réunions préparatoires menées entre septembre et décembre 2022, ayant permis d'organiser l'observation de l'expérimentation et des données à surveiller durant son déroulé, le comité s'est réuni de nouveau pour réaliser un premier point d'étape. 16 membres du comité étaient présents à cette réunion.

## Un partage d'observations riches et diversifiées

Lors d'un tour de table, les membres du comité de suivi ont pu livrer leurs impressions sur la première semaine d'expérimentation et partager les ressentis transmis par des habitants et usagers ayant eu l'occasion d'échanger avec eux. Durant ce temps d'échange, quelques points de vigilance, sur lesquels il faudra porter attention après la réalisation des comptages, ont été exprimés :

- > **L'avenue Becquart a vu son trafic diminuer de manière drastique.** Cela peut même surprendre tant l'avenue est devenue calme. Il est à noter des incompréhensions et des mentions de fermetures injustifiées ayant été signalées sur les applications Waze et Google Maps, ce qui peut exercer une influence sur cette situation.
- > **La perte de stationnement** (31 places supprimées sur l'extrémité de l'avenue Becquart entre la rue du Bourg et l'avenue Marceau) n'avait pas été comprise comme si conséquente et s'est aussi révélée surprenante.
- > **La rue de Lille semble avoir accueilli une augmentation de trafic liée à l'expérimentation.** Elle est ressentie comme conséquente pour une majeure partie des riverains de la rue, selon un membre du comité de suivi ayant sondé les habitants de la rue. La présence de travaux dans la rue de Lille peut expliquer une partie des congestions observées jusqu'à présent aux heures de pointe. En conséquence, ce sujet devra être remis à l'ordre du jour à l'heure d'analyser les comptages liés à l'évolution du trafic dans le quartier. Le cycle des feux tricolores au carrefour de la rue de Lille et de l'avenue Becquart a été modifié, avec un allongement de la durée du feu vert pour les usagers de la rue de Lille. Son influence sur la fluidité du trafic devra également être étudiée. Des augmentations de trafic ont également été ressenties pour l'avenue Bailly-Ducroquet, l'avenue Le Notre et la rue Mabilley de Poncheville. Le sentiment que la circulation a augmenté rue du Bourg, avenue Delecaux, et avenue du Maréchal Leclerc a également été mentionné par Gilles Dumez.

- > Plusieurs membres du comité de suivi ont souligné une **inquiétude pour les commerçants et professionnels de l'avenue Becquart**. Une perte de repères est parfois constatée chez la clientèle/patientèle de ces professionnels, causée par le changement de leurs itinéraires habituels. La perte de stationnement a également été pointée comme une difficulté supplémentaire, ainsi que l'absence de places de stationnement temporaire pour faciliter l'accès aux commerces et cabinets médicaux. Si une baisse de fréquentation de ces commerces a été mentionnée devant le comité, c'est surtout la difficulté d'un établissement qui a été discutée. Par ailleurs, il a été témoigné la difficulté de présenter au comité de suivi l'évolution d'un chiffre d'affaires en cours d'expérimentation, une étude réalisée par un comptable ayant un coût ne pouvant être mobilisé actuellement. Une remise à neuf des panneaux indiquant l'ouverture des commerces a été demandée.
  
- > Les livraisons ont également été signalées comme un point bloquant, les camions empruntant le quartier du Canon d'Or ne pouvant pas emprunter certains secteurs, comme l'avenue Le Notre, encore encombrée par le stationnement illégal sur l'un de ses trottoirs.
  
- > **Une attention particulière a été portée sur le secteur de la place de la République**. Le changement de sens de la rue Kléber ne semble pas créer de gêne pour l'accès aux écoles. En revanche, le maintien de comportements gênants et de zones potentiellement dangereuses a été signalé à proximité de ces écoles. Le carrefour avenue Vauban/avenue de la République a été présenté comme accidentogène, tout comme le fait que des « déposes-minute » sont toujours signalés en marge de l'école Albert Samain.

Par ailleurs, de nouvelles pratiques, en faveur des modes doux, sont encouragées au sein des écoles. En ce sens, l'installation de nouveaux équipements, notamment pour les vélos et les trottinettes, a été encouragée pour ce secteur. Depuis le début de l'expérimentation, davantage de piétons semblent circuler dans cette partie du quartier.

- > **De nombreux véhicules en sens interdit ont été observés dans les rues dont le sens de circulation a été modifié**. Si une part de ces comportements peut s'expliquer par la méconnaissance du plan, la force des habitudes et/ou les erreurs d'inattention, la vitesse de certains usagers prenant un nouveau sens interdit laisse penser qu'une partie d'entre eux ont conscience de ne pas respecter la nouvelle réglementation.
  
- > Le nombre de cyclistes et de piétons empruntant l'avenue Becquart semble avoir augmenté selon certains membres du comité de suivi, ce qui montre que les circulations à pied et à vélo au sein de l'avenue Becquart sont plus visibles, mais aussi plus sereines. Les usagers semblent se sentir plus en sécurité. Cependant, au regard des comptages réalisés par l'ADAV, il n'y a pas une augmentation significative du nombre de cyclistes. C'est plutôt le nombre de piétons qui augmente fortement selon l'ADAV (461 piétons comptés en semaine 3, 714 en semaine 5).
  
- > Le choix du maintien d'une rangée de stationnement dans le sens de circulation emprunté par le bus circulant à contresens de la circulation a été signalé comme peu sécuritaire par

endroits. Il présenterait un manque de visibilité pour l'automobiliste stationné, qui ne voit pas très bien arriver les bus et les cyclistes.

- > **La vitesse excessive des bus** a été signalée comme un point d'attention à observer lors des analyses de la vitesse des véhicules au sein de l'avenue Becquart.
- > **La vitesse excessive de certains automobilistes** avenue Bailly-Ducroquet a également été mentionnée, rue où la limitation à 30 km/h ne semble pas respectée.
- > Des secteurs potentiellement dangereux ont été identifiés rue Mabilleville de Poncheville, en raison de son manque de largeur, ainsi qu'au niveau de l'avenue Pottier, notamment à son croisement avec la rue de Lille d'une part, et de l'avenue Le Notre d'autre part. Dans le second secteur, le stop destiné au vélo et le sens unique destiné aux automobilistes n'est pas toujours respecté, car établi sur une trop faible distance.

Il a tout-de-même été signalé que, pour les piétons se rendant à l'école du Sacré-Cœur, le passage en sens unique s'accompagne d'un sentiment de sécurité au sein de l'avenue Pottier durant les entrées et sorties d'école.

A la suite de ces échanges, des informations supplémentaires ont été transmises par Gilles Dumez au sujet des retours d'habitants et d'usagers sur l'adresse électronique reliée à l'expérimentation. **78 messages ont été réceptionnés sur cette dernière durant les deux premières semaines d'expérimentation.** Ces messages mentionnent principalement les difficultés rencontrées à s'adapter au plan de circulation expérimenté, au regard du rallongement de certains itinéraires pour entrer dans le cœur du quartier, et certaines rues comme la rue de Lisieux, la rue Georges Muylaert, la rue Nicot et la rue de Jussieu dans sa partie entre les avenues Becquart et Le Notre. Des retours complémentaires mentionnent la suppression de places de stationnement et les difficultés reliées à cette diminution, ainsi qu'une inquiétude pour les commerces de l'avenue Becquart. Finalement, de nombreux messages s'inquiètent de la potentielle augmentation de trafic dans des rues reliées à l'avenue Becquart, dorénavant empruntées pour y accéder. Par ailleurs, de nombreux cyclistes, piétons et parents de jeunes enfants, ont exprimé un retour positif sur ces premières semaines d'expérimentation et leur sentiment de fréquenter un quartier plus calme et plus sécurisé.

Ainsi, de nombreux avis diversifiés ont été exprimés durant cette réunion du comité de suivi. Les points de vigilance exprimés permettront d'établir l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité, à laquelle une analyse des premières mesures effectuées au sein du Canon d'or. Pour rappel, ces mesures concernent des thématiques diverses, telles que le trafic et la vitesse (11 points de mesure), la pollution de l'air (6 points de mesure), ou le bruit (3 points de mesure). 4 caméras installées le long de l'avenue Becquart permettront de réaliser des observations complémentaires, notamment sur les déplacements des automobilistes, des bus, et des cyclistes.

Le groupe « Nous sommes lambersartois », présent sur le réseau social Facebook, a également été mentionné. Il a été rappelé que les publications sur ce groupe sont soumises à des règles, en réponse à des interrogations liées à des publications soumises mais non publiées.

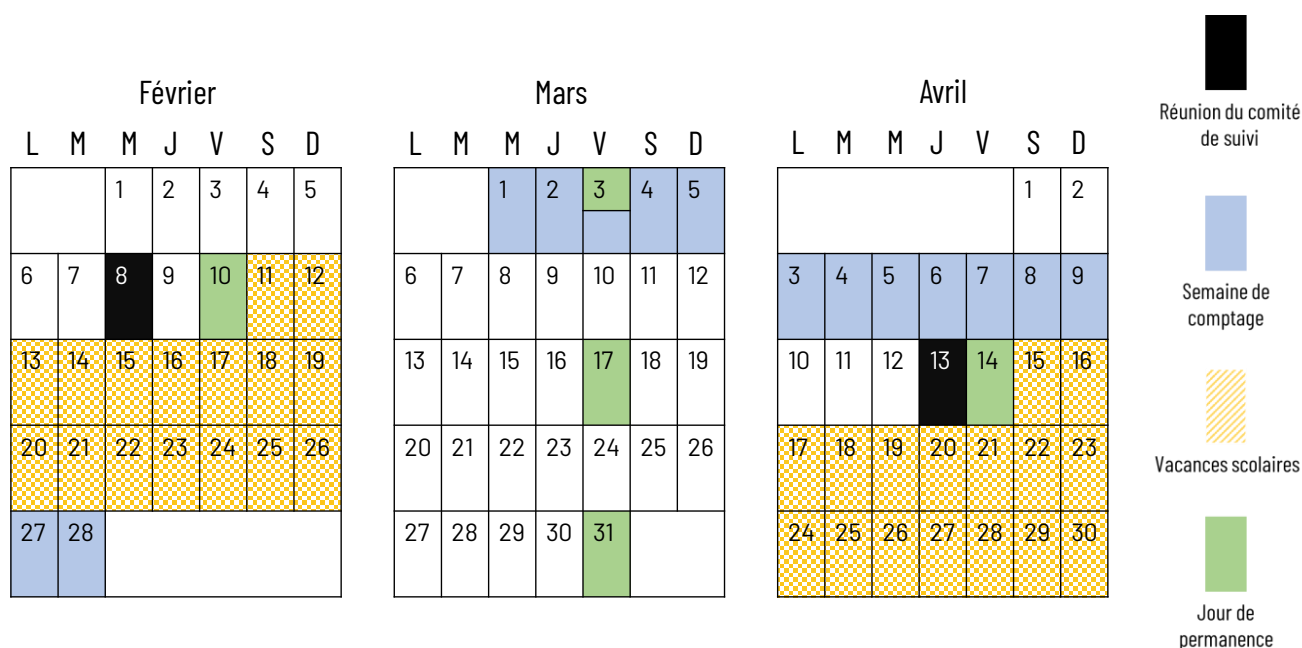
## La concertation continue

Lors de cette nouvelle réunion du comité de suivi, le calendrier de l'expérimentation dans les mois à venir a été détaillé. Les semaines de comptages qui seront analysées y ont été précisées, tout comme la mise en place de temps d'échange au Castel Saint-Gérard pour les habitants et usagers qui souhaiteraient discuter avec les élus et les techniciens en charge de l'expérimentation.

Ces temps d'échange, organisés sur rendez-vous, auront lieu aux dates suivantes entre 9h et 11h, ou entre 17h et 19h (horaires privilégiés) :

- > Vendredi 3 mars
- > Vendredi 17 mars
- > Vendredi 31 mars
- > Vendredi 14 avril

Les horaires indiqués sont privilégiés mais précisons qu'un rendez-vous en dehors de ces derniers peut tout-à-fait être demandé.



Concernant les comptages à venir, et dans l'attente de leur réalisation, un premier compteur a été mis en place au sein de l'avenue Becquart par l'ADAV (Association Droit au Vélo). Ses premières mesures ont été réalisées et peuvent être suivies grâce au lien suivant : [Telraam | Avenue Becquart](#)

Précisons également que des questionnaires à destination des habitants et usagers du quartier seront prochainement mis en place pour recueillir des données qualitatives, complémentaires aux mesures réalisées et observées en comité de suivi. Ces questionnaires, réalisés avec la participation de membres du comité et d'habitants, permettront à chacun de s'exprimer en dehors des canaux de communication déjà effectifs. Une déclinaison de ce questionnaire, à destination des scolaires et des plus jeunes qui fréquentent les lieux d'activités du Canon d'Or, sera également réalisée.

## 18 Questions



### Profil

7 questions

Sexe, Âge, Lieu de résidence  
Taille du foyer, Scolarisation des enfants,  
Lien avec le quartier,  
Habitudes de déplacement



### Ressentis liés au plan de circulation expérimenté

11 questions

Ressentis sur le trafic, la sécurité, l'offre de stationnement, le stress, le bruit, et le lien avec la voiture

De nouveaux temps d'observation sur le terrain seront prochainement proposés pour compléter les données recueillies par les comptages et les questionnaires. Ces temps seront ouverts au public et ne se limiteront pas aux membres du comité de suivi.

**A l'heure de conclure cette réunion du comité de suivi Nicolas Bouche, maire, a annoncé qu'un soutien financier destiné aux commerçants impactés par l'expérimentation serait voté lors du prochain conseil municipal.** Le vote aura lieu le 30 mars, peu avant la prochaine réunion du comité de suivi. De plus, afin de faciliter l'accès aux commerces de l'avenue Becquart sera facilité avec la mise en place de stationnement en zone bleue (10 places, limitées à 1h30 de stationnement). De nouvelles places sans limitation de la durée de stationnement, seront également créées grâce à une réorganisation des parties zébrées de plusieurs écluses. Sur ce point, une signalétique spécifique indiquant l'accès aux parkings du quartier (Castel Saint-Gérard, place de la République) sera également installée.

Le maire a également annoncé que la période de tolérance demandée en début d'expérimentation prendrait prochainement fin, au terme des vacances scolaires de février. A cette date la police municipale, régulièrement présente au Canon d'Or dans le cadre du projet, commencera à dresser des procès-verbaux pour sanctionner l'irrespect des sens de circulation expérimentés. Sur ce sujet, une attention particulière sera portée sur la vitesse des véhicules motorisés dans le quartier, grâce aux 11 points de mesure de la vitesse analysés au sein du Canon d'Or.

Dans l'attente des prochains temps de réunion organisés, rappelons finalement que l'adresse électronique de l'expérimentation reste pleinement active pour vous permettre de transmettre vos observations : **[experimentationcanondor@ville-lambersart.fr](mailto:experimentationcanondor@ville-lambersart.fr)**



# Plan de circulation expérimenté

Première phase à partir du 23 janvier à mi-avril 2023

